

# Décharge de responsabilité

## Organisation Grandeur Nature Mystère

### Risques associés à l'activité

L'activité se déroule dans un cadre sylvestre. Plusieurs risques y sont associés dont écorchures, insolation, foulures, entorses, étirements musculaires et ligamentaires, fractures, piqûres d'insectes, contacts avec des plantes pouvant causer une réaction allergique, blessures aux yeux, etc.

De plus, les équipements particuliers utilisés dans les GN présentent un risque faible, mais présent. Les risques tels ecchymoses, coupures et coups à la tête peuvent y être associés.

Malgré le nombre de cas pratiquement nuls au Québec, il est possible que certaine personne éprouvent des malaises psychologiques, notamment de la difficulté à distinguer le jeu de la réalité, un attachement très fort aux événements présentés en jeu ou une difficulté à différencier les personnages des gens qui les jouent.

### Consentement légal du joueur

Je reconnais avoir lu le livre du joueur et le code de conduite sur le terrain dans leur entier et je m'engage à les respecter en tout temps.

Je m'engage à adopter un comportement sécuritaire en tout temps.

Je reconnais avoir été informé des risques liés à la pratique d'une activité grandeur nature.

Je dégage l'Organisation Mystère (responsable de l'activité), de même que M. Mario Pagé (Propriétaire) de toutes responsabilités en regard à tous dommages physiques ou moraux qui pourrait avoir lieu dans le cours normal du jeu.

Je reconnais que l'Organisation Mystère ne peut être tenu responsable des objets perdus, volés ou brisé durant l'activité.

Je reconnais que M. Mario Pagé, conserve le droit de réclamer un dédommagement dans l'éventualité ou des dommages causés à sa propriété relève de ma responsabilité.

### Informations supplémentaires

Les informations contenues sur le formulaire d'inscription restent la propriété de L'organisation Grandeur Nature Mystère et ne seront transmises à aucun autre tiers. Elles seront utilisées en cas de litige lié aux activités organisées par GN Mystère.

Le participant autorise l'Organisation Grandeur Nature Mystère à utiliser ses photos et vidéos pour la promotion de ses événements, incluant celle(s) où il apparaît.